

La Valette Infos

Le journal interne du Centre Hospitalier La Valette

Numéro 29

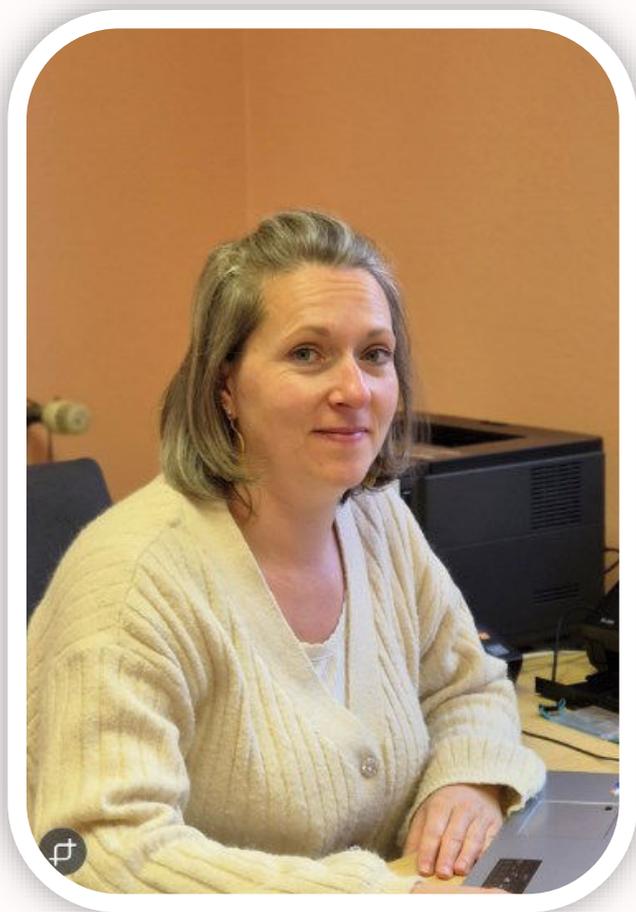
mars à mai 2025



Arrivée du printemps à la MAS

	3	Edito Madame Hélène Andrieux Infirmière de santé au travail
Travaux Portail de la Dépense Rénovation à l'HDJ enfants	4	
Actualités JOB DATING À l'IFMS de Guéret	6	5 Actualités Découverte des métiers
Actualités Programme de recherche PSYMOTDEP	8	7 Actualités Satisfaction des patients
Actualités Nouvelle gestion des stocks à la dépense	10	9 Actualités Changement de D.P.I
DOSSIER Charte du nouvel arrivant	12	11 DOSSIER Journée mondiale des mains
DOSSIER La sérialisation des médicaments	14	13 DOSSIER Calendrier vaccinal des professionnels en ESMS
EVENEMENT Trail du 13 septembre 2025	17	15/16 Bienvenue à la MAS
		18 Ressources Humaines Mouvements du personnel

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Hélène Andrieux, Infirmière santé au travail



Agent dans la fonction publique hospitalière depuis presque 20 ans et 14 ans en tant qu'infirmière, j'ai bâti mon expérience professionnelle au sein de différents services du CHU Dupuytren Limoges.

J'ai ainsi pu développer le sens aigu de « prendre soin des personnes » au quotidien en plus des soins techniques.

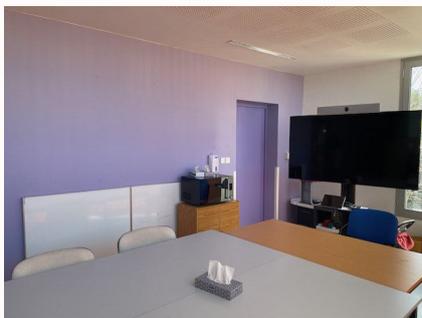
Depuis plusieurs mois, j'avais envie de mettre à profit mon vécu et mon expérience en tant qu'agent de la fonction publique hospitalière pour le préservation et la prévention de la santé des salariés.

En effet, depuis le 1^{er} mars 2025, me voilà au sein du CH La Valette en tant qu'infirmière Santé au Travail où je suis motivée à continuer à exercer mon métier en favorisant l'écoute, la patience et la communication avec les salariés afin de mieux les conseiller et les accompagner.

Changement de portail à l'entrée de la Dépense



Rénovation de peinture à l'HDJ enfants de Guéret



Découvertes des métiers

03 avril 2025

Matinée de rencontre entre les professionnels du CH La Valette et les élèves du Collège de Saint Vaury, organisée par l'Espace Régional d'Information de Proximité (ERIP)

Les ERIP sont des lieux d'accueil qui proposent un accès simplifié à l'information sur la formation, la recherche d'emploi, la validation des acquis de l'expérience (VAE), les métiers,

MÉTIER

Trois professionnels des services administratif, techniques et de soins ont accueillis des groupes de collégiens.

L'objectif de cette matinée est de permettre aux élèves de mieux comprendre le monde professionnel qui les entoure et de les informer sur les différents métiers.



Job Dating à l'IFMS de Guéret

03 avril 2025

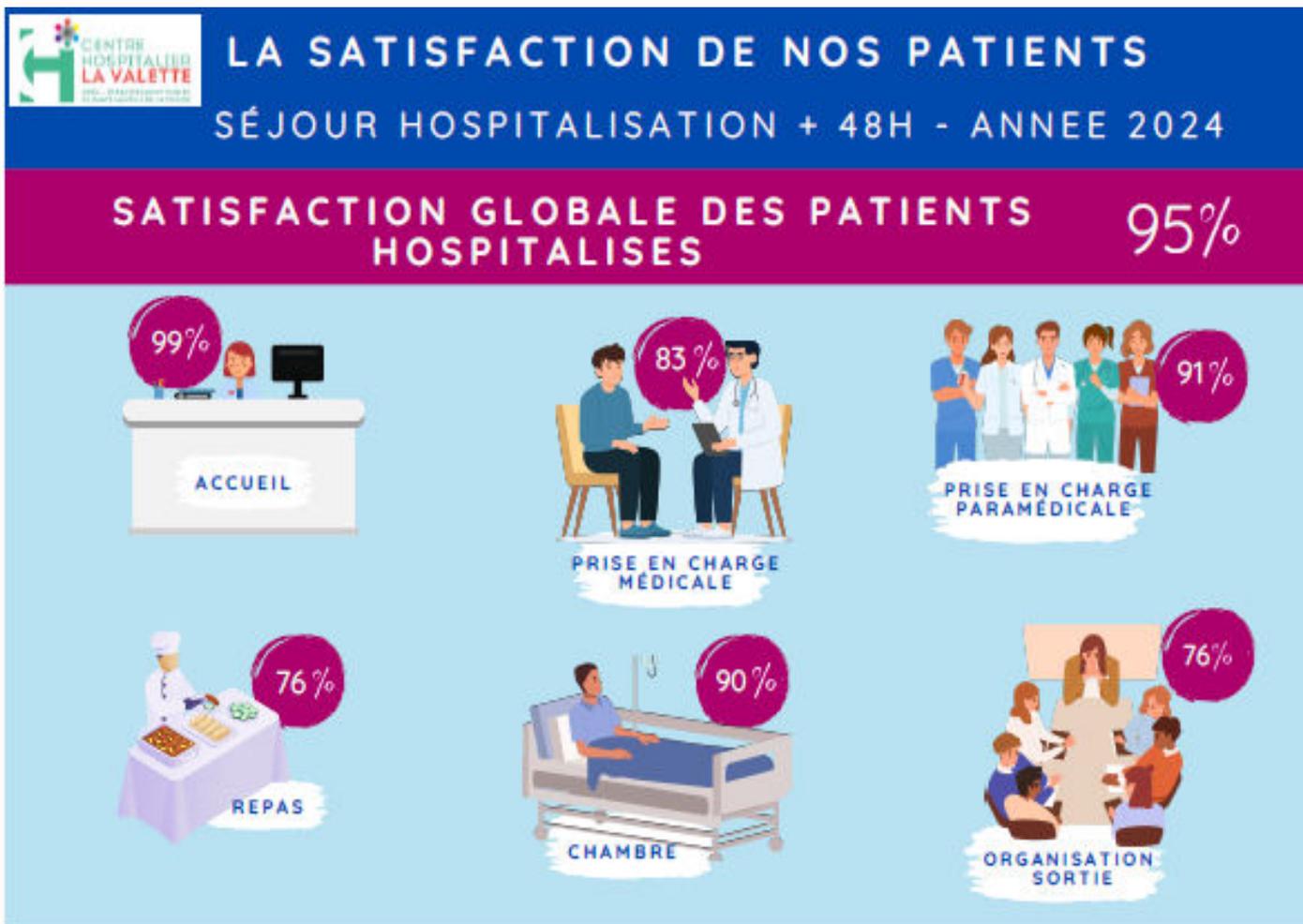


La volonté de recrutement au sein de notre établissement s'exprime à travers différentes actions menées tout au long de l'année.

Le Job Dating permet de communiquer directement avec les candidats sur les postes à pourvoir, de faire connaître l'établissement, ses compétences associées, ses valeurs, de le valoriser et de promouvoir sa culture et notamment sa politique RH.

Lors du Job Dating, Le Centre Hospitalier était représenté par Madame Line ADAM, Directrice des Soins et Madame Magali JINJAUD, Adjoint des Cadres Hospitaliers au sein de la Direction des Ressources Humaines.





Chaque année, les retours de nos patients sont des indicateurs précieux pour faire évoluer nos pratiques et renforcer la qualité de nos prises en charge. Le bilan 2024 révèle une nette progression de la satisfaction globale, avec 95 % des patients satisfaits de leur séjour et 92 % prêts à recommander notre établissement.

Ces résultats saluent l'engagement quotidien des équipes, notamment sur l'accueil, l'écoute, la propreté des locaux et la qualité des soins.

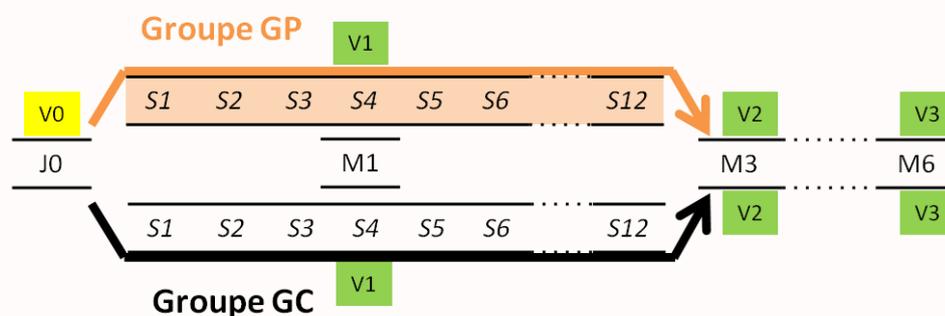
Un immense merci à tous les professionnels mobilisés au quotidien pour offrir un accompagnement humain, respectueux et bienveillant.

PSYMOTDEP

Etude de l'influence d'une thérapie psychomotrice sur la qualité de vie de patients avec un épisode dépressif caractérisé.

PSYMOTDEP est une étude multicentrique promue par le CH Esquirol et menée par le Dr Aude PAQUET, psychomotricienne à l'Unité de Recherche et d'Innovation.

L'objectif est d'évaluer l'influence d'un suivi de 3 mois en psychomotricité sur la qualité de vie des patients avec une dépression.



Dans cette étude contrôlée randomisée, les patients inclus sont répartis aléatoirement dans 2 bras : le groupe contrôle (GC) et le groupe psychomotricité (GP).

Les patients du GP bénéficient d'une séance hebdomadaire individuelle de psychomotricité pendant 12 semaines et les patients du GC reçoivent un appel téléphonique hebdomadaire. Au cours des 12 premières semaines la qualité de vie des participants est évaluée.

A l'inclusion dans l'étude, à 3 et 6 mois, les patients participants réalisent un bilan psychomoteur, une évaluation clinique (anxiété, dépression, estime de soi, anhédonie) et une évaluation de leur qualité de vie.

Le CH La Valette est ravi de collaborer sur cette étude.

Migration vers le nouveau DPI

La fin d'exploitation du DPI actuel (Cariatides) est prévue pour le 31 décembre 2026.

Un groupe de travail commun a été mis en place dès juin 2023 afin de préparer cette transition.

Des échanges ont été organisés avec des établissements utilisateurs de différents DPI, sous forme de visites sur site et de visioconférences, pour comparer les solutions disponibles sur le marché.

Une mise en situation de trois éditeurs, Maincare, SIB et Axigate a été réalisée en novembre 2024 afin d'évaluer la qualité et la pertinence fonctionnelle de chaque DPI proposé avec comme critères d'analyse la qualité de l'offre, (avec des tests en réel) la qualité du planning, la qualité de l'accompagnement et le prix.

Au final et après synthèse a été retenu Hospilink avec pour note 80.89/100



Avant l'été 2025 : mise en place des environnements techniques

De septembre 2025 à décembre 2025 : paramétrage et formations des référents

2026 : déploiement progressif

Nouvelle gestion des stocks au magasin :

plus rapide, plus fiable, plus simple !

Depuis quelques semaines, notre **service magasin-dépense** s'est doté d'un nouvel outil pour la gestion des sorties de stock.

Avant : une méthode entièrement manuelle

Jusqu'à présent, la préparation des commandes se faisait en plusieurs étapes :

- Préparation des commandes des services en prélevant les articles dans les rayonnages.
- Saisie **manuelle ligne par ligne** des quantités de produits sortis dans le logiciel de gestion économique et financière.

Cette méthode, bien que fonctionnelle, représentait un **temps de traitement important** et exposait à des risques d'erreur de saisie.



Aujourd'hui : place au scan des produits

Désormais, comme cela existait déjà à la pharmacie, le **service magasin-dépense** utilise des **lecteurs datamatrix** (douchettes sans fil).

Chaque emplacement de stockage a été **étiqueté avec un QR code** correspondant au produit, un travail de fond réalisé par le service magasin-dépense. Lors de la préparation d'une commande :

- L'agent saisit le numéro de l'uf concernée
- **Scanne** le qr code du produit et saisit la quantité.

Tous les mouvements sont mémorisés dans la douchette et transmis **automatiquement en Wi-Fi** à notre logiciel de gestion économique et financière (GEF **magh2**).

Fini la ressaisie manuelle!

Quels avantages ?

- **Gain de temps** pour les agents
- **Fiabilité accrue** : moins de risques d'erreurs de saisie.



L'HYGIENE DES MAINS : Un geste de qualité

Journée mondiale
de l'hygiène
des mains



La Journée Mondiale de l'Hygiène des Mains, célébrée chaque année le 5 mai, est une initiative mondiale visant à sensibiliser et à promouvoir l'importance de l'hygiène des mains

Ce sont peut-être des gants. C'est toujours l'hygiène des mains.



Les gants médicaux sont utilisés dans le secteur de la santé et sont des gants jetables utilisés lors des interventions médicales. Ces gants peuvent être contaminés aussi facilement que les mains nues et n'offrent pas une protection à 100 %. Une fois portés, ils doivent être retirés, par exemple après avoir touché un patient, et une hygiène des mains doit être effectuée immédiatement, conformément aux 5 moments de l'OMS pour l'hygiène des mains.



Que l'on porte ou non des gants, l'hygiène des mains, pratiquée **au bon moment et de manière appropriée, reste l'une des mesures les plus importantes pour protéger les patients et les professionnels de santé.** D'ici 2026, le suivi et le retour d'information sur le respect des règles d'hygiène des mains devraient être intégrés comme indicateur national clé, au moins dans tous les hôpitaux de référence. Actuellement, 68 % des pays déclarent appliquer cette mesure. -



L'utilisation excessive de gants contribue significativement au volume des déchets médicaux. Une utilisation appropriée des gants et une hygiène des mains adéquate peuvent contribuer à minimiser ce gaspillage. L'utilisation de gants non recommandés gaspille des ressources et ne réduit pas nécessairement la transmission des germes. Entre février et août 2020, 3 milliards d'équipements de protection individuelle ont été utilisés (selon les données disponibles), produisant 591 tonnes de déchets par jour. La plus grande part de ce gaspillage provient des gants.

Cette journée a été l'occasion pour l'EOH de l'établissement de sensibiliser le personnel sur cette thématique à l'aide du caisson pédagogique, de questionnaires, de supports visuels et d'objets promotionnels.



CHARTRE DU NOUVEL ARRIVANT

Confidentialité, secret professionnel, discrétion, accès aux données patients : une charte pour renforcer nos engagements

Afin de renforcer notre culture commune de la confidentialité et de garantir la protection des informations et données concernant nos patients, **le Centre Hospitalier La Valette met en place une charte de confidentialité et de discrétion professionnelle**, désormais **remise à chaque nouvel arrivant**, quelle que soit la nature de sa catégorie professionnelle (personnel médical, soignant, socio-éducatif, médico-technique, administratif, ou technique) ou de son statut (fonctionnaire, contractuel, étudiant/stagiaire).

Pourquoi cette charte ?

Elle vise à **rappeler les principes fondamentaux** du secret professionnel, de la discrétion et de la protection des données personnelles, **dans le respect strict des règles de droit applicables en la matière.**



Ce que cette charte rappelle :

- L'interdiction formelle de divulguer des informations sur les patients à toute personne non autorisée.
- La restriction d'accès aux dossiers patients aux seuls professionnels directement impliqués dans leur prise en charge ou leur traitement administratif.
- Le rappel des sanctions encourues en cas de consultation injustifiée ou de divulgation d'informations : sanctions disciplinaires et pénales.
- Une clause d'engagement, signée par chaque nouvel arrivant.

Des notions et règles de droit applicables à tous

Même si cette charte est destinée aux nouveaux arrivants, elle rappelle **des principes qui s'appliquent à tous**. Car la confidentialité, la responsabilité, et la rigueur dans l'accès aux données patients concernent de l'établissement : **elles nous engagent toutes et tous, au quotidien.**

Vous pouvez retrouver la charte dans le logiciel Yes (réf IDRHCART01).

Merci à chacun et chacune pour votre vigilance, votre professionnalisme et votre engagement à faire vivre ces valeurs au service de nos patients.



VACCINATION

Professionnel des ESMS



Etablissements Médico Sociaux*	Vaccination Obligatoire				Vaccination Obligatoire Si exposé			
	dTP	Coqueluche	Grippe	Covid-19	Hépatite A	Hépatite B	ROR <small>y compris si né avant 1980 sans ATCD</small>	Varicelle <small>si sans ATCD et séronégatif</small>
Personnel des établissements et services pour l'enfance et la jeunesse handicapés		Personnel soignant			Personnel exposé		Personnel au contact des enfants	Personnel soignant
Personnel des établissements et services d'hébergement pour adultes handicapés		Personnel soignant			Personnel exposé		Personnel soignant	Personnel soignant
Personnel des établissements d'hébergement pour personnes âgées		Personnel soignant					Personnel soignant	Personnel soignant
Personnel des services sanitaires de maintien à domicile pour personnes âgées		Personnel soignant					Personnel soignant	Personnel soignant
Personnel des services d'aide à domicile (SAAD)								
Personnel impliqués dans la préparation alimentaire en restauration collective								

*Arrêté du 15 mars 1991 fixant la liste des établissements ou organismes publics ou privés de prévention ou de soins dans lesquels le personnel exposé doit être vacciné dont les EHPAD, les établissements et services pour l'enfance et la jeunesse handicapés, les établissements et services d'hébergement pour adultes handicapés, les services sanitaires et blanchisseries.

ATCD = antécédents
ROR = Rougeole, Oreillons, Rubéole
dTP = Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite



Dans tous les cas, les professionnels doivent veiller à la mise à jour de leurs vaccinations telle que décrites dans le calendrier vaccinal. Un professionnel doit être vacciné si son activité professionnelle l'expose ou expose les personnes dont elle est chargée à des risques de contamination

DTP

Les rappels sont effectués aux âges fixes de **25 ans, 45 ans et 65 ans** avec un vaccin dTPolio. Ces vaccinations sont **obligatoires** pour les professionnels de santé. Pour les professionnels de santé et de la petite enfance, il est recommandé d'utiliser les rappels comportant la valence coquelucheuse, dTcaPolio (voir "coqueluche" ci-dessous)

COQUELUCHE

La vaccination contre la coqueluche est **recommandée** pour : **tous les professionnels soignants** et les professionnels de la petite enfance.
La valence coquelucheuse est toujours associée aux valences dTP (dTcaPolio). Les personnes concernées, non antérieurement vaccinées contre la coqueluche ou n'ayant pas reçu de vaccin coquelucheux depuis l'âge de 18 ans et dont le dernier rappel date de plus de cinq ans recevront une dose de vaccin dTcaPolio en respectant un délai minimal d'un mois par rapport au dernier vaccin dTPolio. Chaque rappel doit être réalisé avec un vaccin dTcaPolio.
L'immunité coquelucheuse après maladie naturelle est de l'ordre d'une dizaine d'années. Il n'y a pas lieu de revacciner les personnes éligibles à la vaccination moins de 10 ans après une coqueluche documentée.

GRIPPE

La vaccination contre la grippe est **recommandée** aux **professionnels de santé** et tout professionnel en **contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de grippe sévère**.
Recommandations et vaccins disponibles précisés dans nos mémos disponibles [sur notre site](#).

COVID-19

La vaccination contre le Covid-19 est **recommandée** aux personnes vivant dans l'entourage ou en contacts réguliers avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables, y compris les **professionnels des secteurs sanitaire et médicosocial**.
Recommandations et vaccins disponibles précisés dans nos mémos disponibles [sur notre site](#).

HEPATITE A

La vaccination contre l'hépatite A est **recommandée** pour les professionnels exposés s'occupant d'enfants n'ayant pas atteint l'âge de la propreté ou travaillant dans des **structures collectives d'accueil pour personnes handicapées**, ainsi que pour les professionnels impliqués dans la préparation alimentaire en **restauration collective**.
Recommandations et vaccins disponibles précisés dans nos mémos disponibles [sur notre site](#).

HEPATITE B

L'immunisation contre l'hépatite B est **obligatoire** pour les **professionnels des structures de soins et de prévention** (arrêté du 15 mars 1991) et exposées à un risque de contamination si le médecin du travail évalue que l'exposition de cette personne à ce risque le justifie (article L3111-4 du CSP).
Recommandations et vaccins disponibles précisés dans nos mémos disponibles [sur notre site](#). Voir les conditions d'immunisation dans le [calendrier vaccinal](#) p.22.

ROR

La vaccination ROR (rougeole, oreillons et rubéole) est **recommandée** aux personnes qui exercent des **professions de santé**, nés avant ou après 1980. Cette vaccination est fortement recommandée pour les personnes travaillant dans les services accueillant des patients à risque de rougeole grave (immunodéprimés). Les **professionnels travaillant au contact des enfants** doivent aussi recevoir une dose de vaccin trivalent rougeole-oreillons-rubéole.
Vaccin contre-indiqué chez les immunodéprimés et les femmes enceintes. Recommandations et vaccins disponibles précisés dans nos mémos disponibles [sur notre site](#).

VARICELLE

La vaccination contre la varicelle est **recommandée** pour les **professionnels de santé et personnels en contact avec la petite enfance** sans antécédent de varicelle (ou dont l'histoire est douteuse) et dont la sérologie est négative, qui exercent les professions suivantes : métiers de la petite enfance (crèches et collectivités d'enfants notamment) et les professionnels de santé en formation (à l'entrée en première année des études médicales ou paramédicales).
Vaccin contre-indiqué chez les immunodéprimés et les femmes enceintes.

Plus d'informations sur la vaccination :



[carnet de vaccination numérique](#)
[Etudiants en santé](#)

[Nourrissons et enfants \(de la naissance à 13 ans\)](#)
[Adolescents \(14 à 19 ans\)](#)
[Adultes \(20 à 64 ans\)](#)

[Séniors \(à partir de 65 ans\)](#)
[Grossesse et projet de grossesse](#)
[Recommandations au voyageurs](#)

LA SERIALISATION DES MEDICAMENTS

La sérialisation des médicaments fait référence à l'attribution d'un identifiant unique et traçable à chaque unité de médicament, afin d'assurer la traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de la production à la distribution.

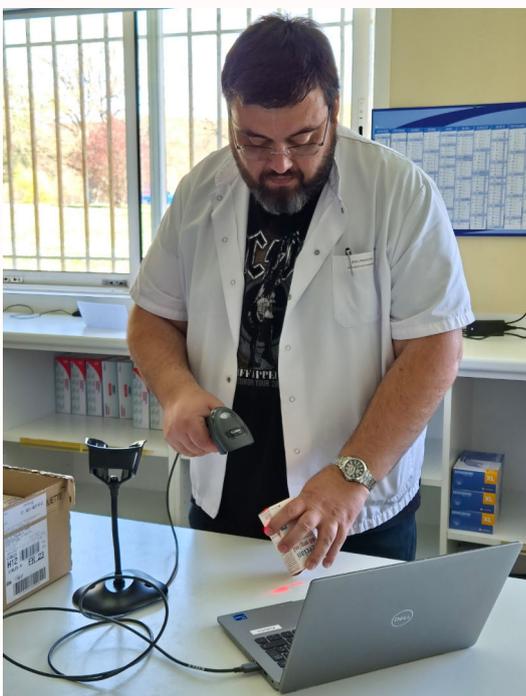
POURQUOI?

- Lutte contre la contrefaçon
- Traçabilité et transparence
- Conformité aux réglementations
- Sécurité des patients



COMMENT?

Un numéro d'identification unique est attribué à chaque emballage de médicament. Lors de la production, chaque boîte de médicament est sérialisée, puis enregistrée dans une base de données centrale. À chaque étape du processus de distribution le code de chaque boîte est vérifié pour s'assurer que le médicament est authentique et qu'il n'a pas été falsifié.





PROJET DE RECYCLAGE DE BOUTEILLES A LA MAS



C'est de façon inopinée que des liens se sont créés entre un maraicher creusois présent tous les samedis sur le marché de Guéret, et un agent de la MAS. Ce primeur vend sa production de fruits et légumes Bio et fabrique son jus de pommes, qu'il vend dans des bouteilles récupérées.



Une idée a germé !

Donner une deuxième vie aux bouteilles utilisées au sein de la MAS.

Un système de récupération a été instauré dans la salle de restauration et depuis...

Reflex gagné !

Des résidents volontaires pensent à bien garder les bouteilles. Ils en demandent aussi à leur entourage





Regardons d'un peu plus près le circuit que suivent nos bouteilles :



Chaque bouteille vide est mise de côté et stockée dans des sacs.



Régulièrement, les résidents se rendent sur le marché de Guéret.



Les résidents les déposent au stand du maraîcher et en guise de remerciement, celui-ci fait don de fruits de saison ou de jus de pommes.



Les produits offerts sont partagés à la MAS entre tous et servis par les résidents participants à l'activité



Outre le plaisir partagé et fédérateur de cette activité, elle permet aux résidents :

- de maintenir les codes sociaux, l'inclusivité
- de favoriser l'estime de soi, la valorisation
- de développer leurs repères spatio-temporels
- d'être acteur du projet
- de consolider leur autonomie physique et sociale



FLASH INFO

COURIR POUR LA SANTÉ MENTALE

FLASH INFO

WANTED



WANTED



WANTED



WANTED



WANTED

ON A BESOIN DE VOUS!

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DES VOLONTAIRES



DEUXIEME EDITION DU TRAIL DU CH LA VALETTE
LE 13 SEPTEMBRE 2025

TOUTE PRESENCE POUR AIDER A L'ORGANISATION LE JOUR J
EST LA BIENVENUE. MERCI DE VOUS FAIRE CONNAITRE AUPRES DE
JULIA MICOURAUD (7134) OU MAGALI JINJAUD (7146)



MOUVEMENTS DU PERSONNEL DU 20 FEVRIER AU 23 MAI 2025

ARRIVEES

01/03/2025 : Hélène ANDRIEUX Infirmière de Santé au Travail

03/03/2025 : Christelle FAESSER Infirmière à la MAS

10/03/2025 : Elise MARCHAND secrétaire DRH

12/05/2025 : Aurélie JEANNOT Gestionnaire carrière/formation à la DRH

13/05/2025 : Isabelle JACQUET Aide-Soignante à Véronèse

DEPARTS

04/03/2025 : Adam DELARSE ASHQ à Henri EY

06/03/2025 : Stéphanie JABBOUR IDE à l'HJ Blessac

31/03/2025 : Serge CHARLEY Ouvrier Principal aux Services Techniques

01/04/2025 : Noémie LAMBERT IDE à l'Equipe de Liaison

01/04/2025 : Christine TEIXIER IDE à Henri EY

01/04/2025 : Francis CHEVALIER Ouvrier Principal à l'UCP

10/05/2025 : Céline RAIX MJPM au Service des Tutelles

Réussite au concours de psychologue de classe normale du 16/04/2025 :

Raoul BAEZA

Réussite au concours d'Assistant Socio-Educatif spécialité éducateur spécialisé de 1^{er} grade du 07/05/2025 :

Julie MESTAT BOUILLOUX

Réussite au concours de psychomotricien de classe normale du 15/05/2025 :

Margaux HENAULT

Directeur de publication

- Arnaud GARCIA

Rédacteurs :

- Equipe de la Mas du Puy des 3 Cornes
- Equipe de l'HDJ Réhab
- Julia MICOURAUD
- Nathalie CHAUVET
- Sandrine POIRIER
- Valérie LOISY
- Geoffrey CASSAN

Impression :

Aline GASNET
Reprographie
Services économiques
du CH La Valette

**Photographies, illustrations,
rédaction et mise en page :**
Valérie LOISY

Contact :

Tel : 05.55.51.77.03
communication@ch-st-vauray.fr



